

diffusé tous les jours sauf le samedi. De plus, un enregistrement sur bande de l'émission de nouvelles de 10 heures du soir de Radio-Canada est réalisé par le poste CBO d'Ottawa et retransmis tous les jours par ligne téléphonique directe, excepté le samedi, vers 11 heures du soir. Des émissions de nouvelles mondiales et canadiennes, d'informations sportives et autres actualités, en langues anglaise et française, sont diffusées cinq fois par jour sur ondes courtes. Des enregistrements sonores des émissions présentées par les réseaux anglais et français de radio et de télévision sont envoyés chaque semaine aux deux postes de radio militaires. Les comptes rendus des grandes compétitions sportives, comme la Coupe Grey, la Coupe Stanley et d'autres événements d'importance nationale, par exemple les programmes de la fête de la Confédération, les cérémonies du Centenaire, etc., sont également transmis par câble ou par ligne terrestre.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, 168 exemplaires du *Globe and Mail* de Toronto et de *La Presse* de Montréal y sont expédiés tous les mardis. Cela représente 14 numéros de chaque journal pendant six jours. Toutes les deux semaines, 140 abonnements quotidiens de huit autres journaux canadiens sont livrés par les avions militaires. Une revue condensée de toutes les grandes activités sportives canadiennes et des nouvelles sportives mondiales est envoyée deux fois par semaine au Moyen-Orient et à Chypre, de même que dans d'autres localités d'outre-mer.

Des enregistrements sonores des émissions de radio et de TV des réseaux anglais et français de Radio-Canada sont reçus toutes les semaines et radiodiffusés en circuit fermé. En outre, les cinq émissions quotidiennes, en langues anglaise et française, sont dirigées vers le Moyen-Orient et vers l'Europe. Des cinégrammes des semi-finales et des finales de toutes les rencontres sportives canadiennes sont également diffusés.

[Français]

A PROPOS DES IMPORTATIONS DE PRODUITS TEXTILES EN 1966

Question n° 2605—M. Allard:

Relativement à la question n° 1640 à laquelle on a répondu le 8 juillet 1966, a) en 1966, quels pays ont exporté au Canada des produits textiles, b) pour l'année 1966, et pour chacun de ces pays, quels sont ces produits et quelle est la valeur totale des produits textiles importés au Canada, suivant les groupes de textiles a), b), c), d) et e), dont on s'est servi pour répondre à la question n° 1640?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): La statistique des importations pour l'année 1966, compilée par le Bureau fédéral de la statistique, ne sera pas prête avant avril. La de-

[L'hon. M. Cadieux.]

mande de renseignements que renferme cette question nécessitera de plus amples recherches et sera disponible peu après cette date.

[Traduction]

LE PROJET DE BARRAGE ET D'IRRIGATION DANS LE SUD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

Question n° 2619—M. McLelland:

1. Combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé jusqu'ici pour le projet d'aménagement d'un barrage sur la rivière Saskatchewan-Sud et d'un système d'irrigation?

2. Combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé jusqu'ici pour la réalisation du déversoir du projet d'aménagement d'un barrage sur la rivière Saskatchewan-Sud et d'un système d'irrigation?

3. Combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé jusqu'ici pour la construction du barrage de Qu'Appelle qui fait partie du projet d'aménagement de barrages sur la rivière Saskatchewan-Sud et d'un système d'irrigation?

4. Combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé jusqu'ici pour des études sur la préservation du sanctuaire des Indiens Cris connu sous le nom de Mistaseni?

5. Combien le gouvernement fédéral a-t-il dépensé jusqu'ici pour la démolition du sanctuaire des Indiens Cris connu sous le nom de Mistaseni?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): 1. \$121,634,209.32, dont \$24,674,454.70 ont été récupérés de la province de Saskatchewan.

2. \$19,524,409.62.

3. \$8,589,229.32.

4. \$300 (ce montant ne comprend pas les frais du personnel du génie du ministère).

5. \$958.82.

LES AGENTS D'EXPORTATION DE LA COMMISSION DU BLÉ

Question n° 2632—M. Schreyer:

1. Combien d'entreprises ont agi comme agents exportateurs de la Commission canadienne du blé dans le cas de toutes les ventes de blé, a) à la Grande-Bretagne, b) au Japon, au cours de la dernière campagne agricole?

2. Quels ont été le volume total des ventes de chacune des entreprises et la somme totale que chacune a ainsi reçue?

3. Quelle considération, quelle valeur ou quelle marge chacune de ces entreprises a-t-elle reçue pour les transactions susmentionnées, a) au total, b) à l'unité?

M. Bruce S. Beer (au nom du ministre du Commerce): 1, 2 et 3. La Commission canadienne du blé nous informe qu'il est contraire à sa politique de faire connaître la situation concurrentielle des sociétés qui vendent des céréales, quant à leurs transactions avec la Commission. L'activité des commerçants est de nature commerciale et aucun renseignement sur leurs négociations avec des acheteurs étrangers n'est fourni au gouvernement.